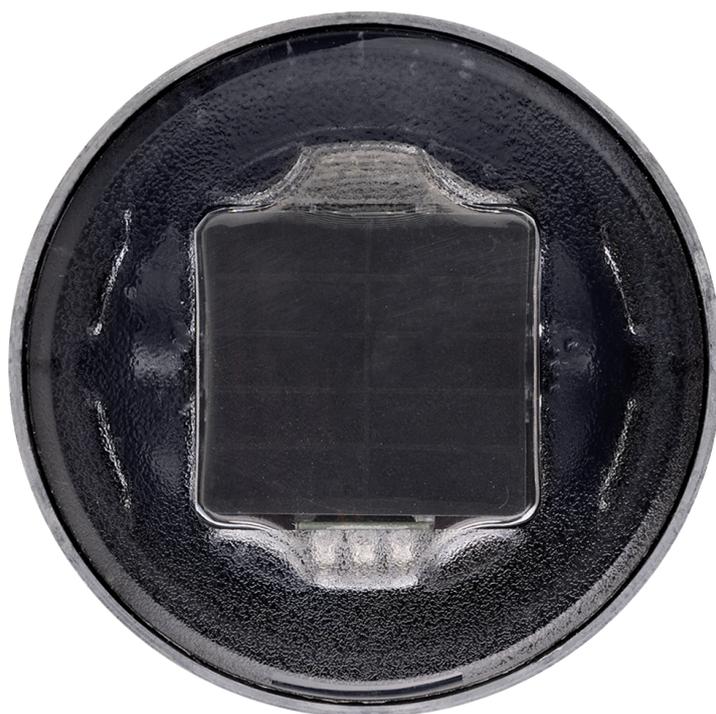
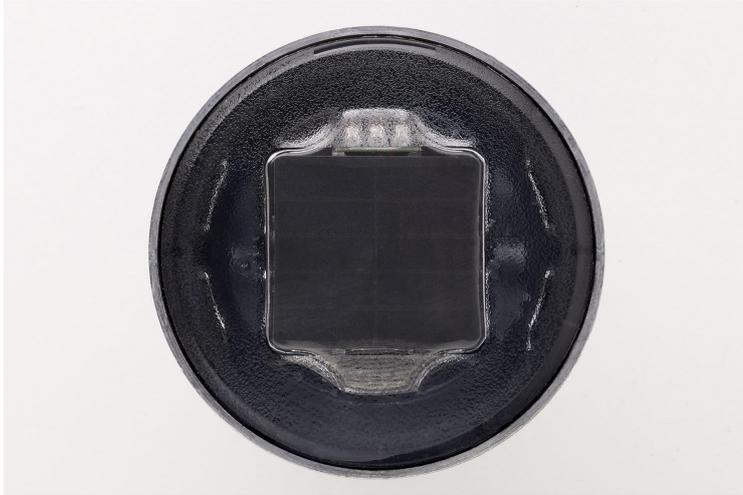


# ECO-124

SOLAIRE - Plot solaire encastré

---





## Balisage lumineux solaire

Le plot encastré ECO-124 est un dispositif de balisage lumineux solaire conçu pour les applications piétonnes et cyclables.

Avec une faible saillie (4 mm au bord, 8 mm au centre), son capot en polycarbonate texturé est antidérapant et élimine les problèmes d'oxydation.

Son design optique offre un balisage concentré et rasant permettant de mieux préserver la biodiversité.

Plusieurs options sur mesure : Horloge, clignotement 24h/24, couleur et nombre de LED.

## Applications

Piste cyclable, Chemin piétonnier

## Résistance

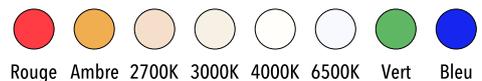


## Standards



20 Joules

## Couleurs LED



## Balisage

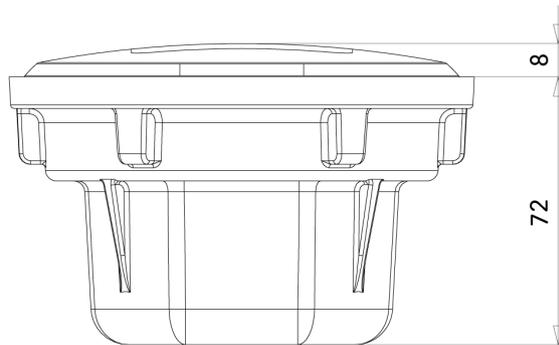
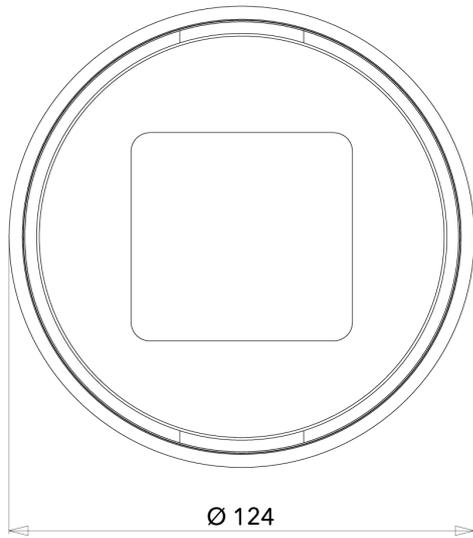
3 LED, 6 LED, Clignotant, Rasant, Horloge

## Recyclage



## Certifications





Unité : mm - Tolérance +/- 0.5mm. © Eco-Innov - Tous droits réservés.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

### Dimensions et poids

Diamètre supérieur : 124 mm.

Hauteur totale : 80 mm.

Saillie hors chaussée : 4 mm aux extrémités / 8 mm au centre.

Poids : environ 0,9 Kg.

### Matériaux

Aluminium, Polycarbonate, Silicium (panneau photovoltaïque).

Recyclage pris en charge par ECOSYSTEM.

### Stockage de l'énergie

1. Condensateur.

2. Accumulateur Ni-Mh.

### Températures d'utilisation

-25°C à +85°C.

### Indices de protection

IP 68 (étanchéité).

IK 10 (résistance à l'impact).

### Résistance à la pression

Plot adapté au passage des piétons, cycles et véhicules légers.

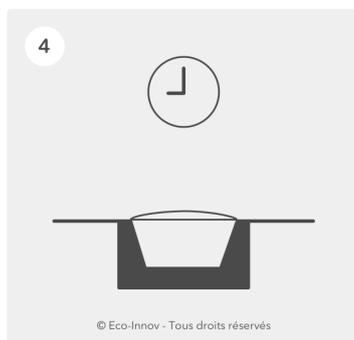
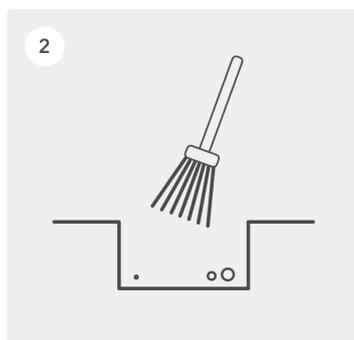
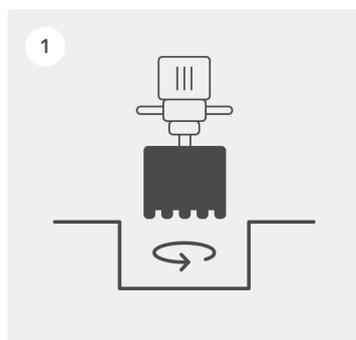
## CARACTÉRISTIQUES LUMINEUSES

Balisateur 3 LED unidirectionnel ou 6 LED bidirectionnel.

Angle de vue des LED : 15°.

Mode horloge ou clignotant 24h / 24.

Coloris LED : blanc 2700K, blanc 3000K, blanc 4000K, blanc 6500K, bleu, vert, rouge, ambre.



1 - Après avoir repéré l'emplacement des plots, faire un carottage circulaire de 124 mm de diamètre minimum et de 90 mm de profondeur.

2 - Brosser et nettoyer soigneusement le trou afin d'enlever toutes les poussières et traces d'humidité qui réduiraient l'efficacité de la colle.

3 - Verser la colle de scellement adéquate dans le trou, puis insérer le plot dans la colle. Utiliser un maillet pour arriver au niveau de sol arrasant. Veiller à l'orientation des leds et au parallélisme par rapport au sol. Nettoyer immédiatement les résidus de colle autour du plot. Sur un support enrobé ou béton, nous recommandons la colle époxydique bicomposante SIKADUR 30 (joint gris) ou le mortier hydraulique SIKA FASTFIX 138 FTP (joint noir). Sur un support bois, nous recommandons des produits de collage moins rigides (nous consulter svp).

4 - Maintenir un poids sur le plot et laisser prendre le scellement (se référer au mode d'emploi de la colle).

Remarque : tout le long de ces opérations, veiller à garder propre et à protéger le module solaire et les leds.

Le non respect de ces consignes est susceptible de suspendre l'application de la garantie.

---

## Durée de vie et garantie

### BATTERIE

a. Condensateur : durée de vie moyenne supérieure à 10 ans. Garantie 2 ans\*

b. Accumulateur Ni-Mh : durée de vie moyenne supérieure à 5 ans. Garantie 2 ans\*

\* La garantie s'applique en cas d'arrêt définitif du système lumineux autonome dans le cadre d'une utilisation normale et d'une installation conforme à nos recommandations. Elle consiste à remplacer l'élément défaillant par un article identique ou équivalent, sous condition de retour chez ECO-INNOV pour analyse. Les frais d'intervention sur site ne sont pas inclus. Les dégâts mécaniques ne sont pas couverts.

Il est recommandé d'installer nos équipements solaires sur des sites bénéficiant d'une bonne exposition lumineuse pour un fonctionnement optimal.

---

## Recyclage

ECO-INNOV est adhérent fondateur de la filière de recyclage dédiée aux DEEE\* Pro et gérée par l'éco-organisme ECOSYSTEM. Nous finançons la reprise des matériels électroniques de sécurité, d'éclairage et de régulation usagés de nos clients afin de satisfaire à nos obligations légales et de permettre à nos clients de remplir les leurs.

L'identifiant unique FR006801\_05MBCK attestant de l'enregistrement au registre des producteurs de la filière EEE, en application de l'article L.541-10-13 du Code de l'Environnement a été attribué par l'ADEME à la société ECO-INNOV (SIRET 451 859 409 00026). Cet identifiant atteste de sa conformité au regard de son obligation d'enregistrement au registre des producteurs d'Equipements Electriques et Electroniques et de la réalisation de ses déclarations de mises sur le marché auprès d'Ecosystem.

ECO-INNOV est ainsi l'un des premiers producteurs à offrir à ses clients une solution simple et gratuite de collecte pour leurs DEEE Pro, sans considération de date de mise sur le marché. La collecte s'effectue via un réseau de proximité constitué de déchèteries professionnelles et de certains grossistes.



[www.ecosystem.eco](http://www.ecosystem.eco)